



Procès-verbal

94^{ème} Assemblée Générale

CAS Montana-Vermala

23 novembre 2013 – Hôtel Mont-Paisible

Notre président, Xavier Robyr, tient tout d'abord à remercier les participants à cette assemblée. Il rappelle à l'assemblée que les membres du CAS ont été convoqués par courrier écrit comme le veut l'article 6.1 de nos statuts.

Comme les 2 dernières années, le comité a maintenu son choix pour un carnet des courses simplifiés, présentant un gain de temps pour son élaboration, un gain financier par rapport à son impression et finalement un geste pour l'environnement en produisant moins de papier.

Excusés :

Selon liste manuscrite remplie en séance

Présents :

Selon la liste manuscrite et annonce d'avant séance

1. Approbation du procès-verbal de la 93^{ème} AG du 24.12.2012 :

Xavier Robyr précise que le PV n'a pas été imprimé pour cause de coût et d'économie de papier. Une remarque avait été jointe à la convocation proposant à ceux qui le désiraient, l'envoi du PV.

Xavier Robyr demande s'il y a des remarques au sujet du dernier PV. Comme personne ne demande la parole, Xavier propose à l'assemblée de l'approuver. Ce qui est fait par applaudissement.

2. Nomination du scrutateur :

Comme aucun vote n'est à l'ordre du jour, Xavier Robyr propose de passer sur ce point de l'ordre du jour et de poursuivre directement avec le point 3.

3. Rapport du président :

Le rapport du président est reporté tel quel dans le pv de l'AG :

« L'année 2013 aura été marqué, pas uniquement pour notre section, mais pour le Club Alpin Suisse, toute section confondue, par le jubilaire du 150ème anniversaire. Je pense que rares sont les personnes en Suisse qui ne se seront pas rendu compte au fil de cette année, que le Club Alpin Suisse fêtait son 150ème anniversaire de fondation, tant le marketing mis en place a été intense.

L'idée du Comité Central était de mettre sur pied 150 projets pour cet évènement. Du côté de notre section, nous avons plutôt opté pour une commémoration plus intimiste, au sein de notre section, sans l'annoncer comme manifestation officielle.

Je viendrai tout à l'heure plus en détail sur cette journée.

Sinon, l'année 2013 étant une année impaire, elle correspond à l'année « phase préparation du Défi des Faverges » plutôt qu'à l'année « phase opérationnelle du Défi » qui, elle, correspond aux années paires.

L'année 2013 a été aussi marquée comme chaque année par l'exploitation de la cabane des Violettes et par les quelques travaux qui y ont été réalisés.

Pour les autres objectifs 2013, fixés il y a une année, ils ont suivi leur cours, sur un rythme peut être moins effréné que ce qu'on avait escompté.

1. La continuité pour la cabane des Violettes et son exploitation

Nos 2 gardiens Pierre Olivier Bagnoud et Franck Reynaud ont rempli en 2013 leur 2^{ème} année d'exploitant. Le résultat de l'exercice est légèrement inférieur à celui de 2012 pour l'exploitant, en raison des divers critères économiques qui ont touché le milieu du tourisme valaisan en 2013. Il en a été de même pour les autres établissements en station.

Comme Gaston vous présentera les comptes tout à l'heure, un petit mot sur le sinistre qui a touché la cabane à la fin de la saison d'hiver. Une rupture de la canalisation d'eau dans la douche du gardien a détérioré passablement la partie salle d'eau du gardien, la dalle et le plafond du réfectoire sous la douche du gardien, puis le sol et les dalles du réfectoire avec une infiltration des eaux jusqu'au niveau des caves. Le sinistre a été déclaré à l'assurance RC et les travaux de réparation ont été entrepris cet automne et sont aujourd'hui terminés. Gaston reviendra plus en détail au niveau des chiffres tout à l'heure lors de la présentation des comptes.

Je reviendrai plus en détail sur la cabane au point 8 de l'ordre du jour, mais avant de passer au point suivant de mon rapport, je tiens tout de même à relever nos 2 journées organisées à la cabane, celle de la St Joseph le 19 mars et celle du Lapin Polenta le 1er dimanche d'octobre. Ce sont 2 journées conviviales, qui nous permettent de nous rencontrer dans l'année, en plus de l'assemblée générale annuelle. Je vous recommande par conséquent de prendre note de ces 2 dates pour l'année 2014 et de vous retrouver toutes et tous à la cabane.

2. La préparation de la 10^{ème} édition du Défi des Faverges

Après l'excellente édition de 2012, le comité d'organisation du Défi des Faverges s'est remis autour de la table pour se pencher sur la 10^{ème} édition de cette course, lancée en 1996 par Jean-Yves Rey et Miguel Bétrisey, 2 membres du CAS d'ailleurs.

Le team organisationnel a répondu présent à 100% pour cette nouvelle édition et les préparatifs vont bon train. Il ne reste plus qu'à espérer comme pour la dernière édition d'excellentes conditions autant au niveau du manteau neigeux qu'au niveau des conditions météorologiques.

Comme pour l'année 2012, 3 parcours ont été mis en place en fonction des conditions du moment :

- *Le parcours originel par le Col de la Roue, le Grand Bonvin, la Tièche, l'Aminona et le retour sur Crans-Montana par le domaine skiable*
- *Le parcours, condition météo chaude, par une montée tôt le matin sur la piste de la plaine morte, le Grand Bonvin, le col des Faverges, le Schneehornpass, le Wildstrubel et le retour en station par la piste de la Plaine Morte*
- *Le parcours mauvais temps avec une montée au Bella Lui depuis le départ du télécabine Crans-Cry d'Er.*

La 10^{ème} édition aura lieu le samedi 22 mars avec un jour de réserve le dimanche 23 mars. Comme vous le

savez tous, la réussite de l'édition dépend en grande partie de votre engagement à toutes et à tous en tant que bénévole. Je vous remercie d'avance pour votre soutien.

3. Formation des membres et des chefs de course

Comme depuis plusieurs années maintenant, des journées de formation sont mises sur pied. Il y en a eu en hiver, sur le thème de la planification des courses, de l'initiation à la peau de phoque, puis le traditionnel week-end de formation, qui a eu lieu en hiver cette année. Le CAS de Sierre, par son préposé aux courses, Mathieu Curchod, propose chaque année un groupe de préparation pour Chef de Course. L'idée est de former un groupe compact, motivé à participer à toutes les sorties organisées, afin d'assurer une progression optimale vers la préparation de chef de course, l'année suivante.

Ce point sera traité plus largement par Kevin, tout à l'heure sous le point 7 de l'ordre du jour.

4. Activités OJ – AJ - Alfa

Cet objectif a été surtout celui de Christophe Rey, qui, excusé de soir, ne pourra pas le traiter tout à l'heure sous le point 8. Je reviendrai par conséquent brièvement moi-même sur ces activités tout à l'heure, mais on peut dire que l'activité AJ – OJ se porte très bien avec une très bonne participation AJ, alors que l'activité du groupe Alfa s'étirole quelque peu.

5. Mur de grimpe

Concernant ce point, éternellement en suspend depuis plusieurs années, il a probablement trouvé son épilogue grâce à une proposition faite par quelques passionnés d'escalade à l'ACCM pour la mise sur pied d'un mur de grimpe indoor dans les halles de tennis de la Moubra. Je viendrai plus en détail sur ce projet dans les divers tout à l'heure.

Cette proposition répond totalement aux attentes de notre section, puisque nous étions en discussion pour la réalisation d'un mur sous forme de tour, en extérieur, soit à Ycoor ou alors dans la zone sportive de la Moubra. Cette solution indoor, plus grande, et surtout prise en charge par l'ACCM est encore plus intéressante pour notre section et nos membres.

6. Site internet

Ces années passées, le site internet était alimenté par Antoine Lebacq, qui a souhaité à la fin de l'année dernière passer la main à quelqu'un d'autre. Nous avons trouvé quelqu'un au sein de notre section prêt à remplir cette tâche. Il reste aujourd'hui juste à transmettre les droits et le mode de faire.

7. Année du jubilaire du CAS

Comme mentionné au début de mon rapport, l'année 2013 a été marquée par le 150ème anniversaire de la fondation du Club Alpin Suisse.

Juste un mot sur la fondation du club, tiré du site internet du CAS :

« Le Club Alpin Suisse CAS a été fondé le 19 avril 1863 par 35 hommes réunis dans la gare d'Olten, répondant à l'appel du Zurichois Rudolf Theodor Simler, maître de conférences en chimie et en géologie à l'Université de Berne. Ce dernier avait notamment déconseillé de laisser l'exploration des Alpes, alors en

plein essor, aux étrangers. C'est dans cet esprit que les statuts ont été établis, et le Tödi et le Clariden déclarés zones d'excursions. Fin 1863, le CAS comptait déjà 7 sections et 358 membres.

Pour marquer cet évènement, sur la proposition de Jérôme Nanchen, une journée pour le 150ème anniversaire a été organisée cet été le 24 et 25 août. L'idée était de former plusieurs groupes en fonction du niveau et des envies de chacun et de se retrouver plus ou moins tous au sommet du Jägihorn par différents itinéraires, comme le Jägigrat pour les plus motivés, la via ferrata, les voies d'escalade plaisir de la face sud ou alors en randonnée par l'arête ouest.

La journée n'aura pas trouvé son succès escompté, mais 2 cordées se sont tout de même attaquées à la face sud et un groupe d'amis les ont rejoint par le chemin de randonnée au sommet. La journée s'est ensuite terminée devant un bon verre à Saas-Grund, que toute l'équipe a pu rejoindre, juste avant la pluie.

7. Objectif 2014

J'en viens brièvement aux objectifs 2014.

- ✓ La continuité pour la cabane des Violettes et son exploitation, avec la réalisation sur la face est d'une annexe en bois pour le rangement de tout le matériel nécessaire à l'exploitant
- ✓ L'organisation de la 10ème édition du Défi des Faverges 2014
- ✓ La poursuite de la formation des membres et chefs de course
- ✓ Poursuite des activités jeunesse, avec
 - un accent particulier sur les activités Alfa où il nous faut trouver de nouveaux parents motivés et un nouveau responsable,
 - La mise sur pied d'un groupe OJ et AJ séparé, avec l'arrivée au sein du groupe AJ-OJ de Sébastien Rouiller.
- ✓ Le suivi du projet du mur de Grimpe dans la halle des tennis de la Moubra
- ✓ La nomination d'un responsable du site internet pour sa mise à jour et pour lui assurer vie et mouvement tout au long de l'année, ce qui n'a pas été le cas durant cette année 2013

Voilà ce que j'avais à dire sur cette année 2013 écoulée

Je vous remercie de votre attention »

4. Présentation des comptes 2012/13 :

Comme pour l'année 2012, le comité a encore fonctionné sans caissier officiellement nommé. Il a par conséquent poursuivi sa collaboration avec Gaston Bagnoud, que le comité remercie chaleureusement.

Gaston présente les comptes 2012/2013 à l'assemblée.

7. Rapport de la commission des courses :

Kevin Bagnoud signale que le programme des courses a pu se réaliser en grande partie, que les sorties ont toutes connues du succès et une très grande satisfaction. Il rappelle que les courses sont aussi ouvertes aux membres du CAS de Sierre et qu'il est important de s'inscrire assez vite aux courses, dès le programme de l'année connu. En règle générale, les chefs de course garde une réserve de plus de 50 % pour les membres de Montana, mais cette réserve ne peut pas être maintenue sans inscription jusqu'à la dernière semaine avant la course.

Kevin signale que le groupe ski-alpinisme reste sur sa lancée depuis sa création il y a 2 ans.

Les formations organisées au sein des sections de Sierre et Montana sont elles aussi bien suivies. Il remercie tous ceux qui se chargent de donner ces cours.

8. Rapport de la commission cabane :

En l'absence d'Hugues Robyr, responsable de la commission cabane, Xavier revient en quelques mots sur l'exploitation 2013 de la cabane des Violettes. Il mentionne une légère baisse dans la restauration cette année, principalement sur l'été. Les nuitées quant à elles sont restées stables.

En mars de cette année, la conduite d'eau potable alimentant la douche du gardien a rompu sous l'effet du gel et à totalement inondé la cabane. La pièce de la douche du gardien, la dalle entre la douche et le réfectoire et ensuite le sol entre le réfectoire et les caves ont été touchés. Les travaux de réparation ont été réalisés cet automne et aujourd'hui, toute trace du sinistre a été effacée.

Xavier présente en quelques mots et sur la base des plans de la mise à l'enquête publique le projet d'annexe sur la façade nord-est, pour le rangement de tout le matériel utilisé par les gardiens à l'extérieur. Ce local permettra de ranger chaque soir le mobilier de la terrasse, le bois de chauffage, la fraiseuse en hiver, etc, éléments qui aujourd'hui s'entassent sur cette même zone, sans local de rangement, simplement couvert de bâche de plastique.

L'autorisation de construire a été délivrée le 01.10.2013 et les travaux pourront se faire dès le printemps 2014.

9. Rapport de la commission jeunesse :

En l'absence de Christophe Rey, responsable de la commission jeunesse, Xavier présente les activités du groupe en commençant par mentionner que toutes les sorties AJ – OJ, celles planifiées en hiver comme celles prévues en été, ont eu lieu, avec chaque fois une bonne participation.

Avec l'arrivée dans notre section d'un jeune guide, Sébastien Rouiller, jeune puisqu'il a reçu son diplôme tout récemment en automne, 2 groupes jeunesse indépendants l'un de l'autre, vont pouvoir être mis sur pieds, un groupe AJ (10-14 ans) et un groupe OJ (15-22 ans). L'avenir de notre activité jeunesse est par conséquent consolidé pour les plus âgés. Il reste tout de même un effort à faire avec le groupe Alfa, mais avec l'arrivée de quelques familles engagées dans le CAS, parents de jeunes enfants, ce groupe va lui aussi retrouver un peu plus de vigueur.

Xavier remercie une fois encore, au nom de la section, nos guides et nos moniteurs pour leur engagement envers nos jeunes.

10. Proclamation des jubilaires :

25 ans de CAS :

Klaus Remerschied – Anières
Monika Remerschied – Randogne
Elise Bryant – Pully
Jean-Claude Bestenheider – Bellinzona
Jacqueline Hermann - Prangins

40 ans de CAS :

Eugène Bonvin - Montana
Marcel Bonvin - Corin
Pierre-Elie Rey - Montana
Raymond Angelo - Salins
Serge Morard - Chermignon

50 ans de CAS :

Gaston Barras – Crans Montana
Roger Rey – Diogne

11. Nomination au comité :

Suite à la décision de Patrick Bonvin lors de l'AG 2011 de se séparer du poste de caissier pour ne s'occuper plus que de la gestion des membres, le comité est en recherche depuis d'un caissier. Il remercie Gaston Bagnoud qui s'est proposé spontanément à l'époque, pour reprendre ad-interim ce poste, jusqu'à l'élection d'une nouvelle personne.

Le comité a le plaisir d'annoncer une candidature à ce poste pour les 4 années à venir, en la personne de Lionel Nanchen. Lionel Nanchen est un amoureux du sport en montagne et a travaillé de longue année avec Daniel Barras sur les comptes de la commune de Montana. Il se réjouit de rejoindre le comité en place et de s'atteler dès à présent à sa tâche.

L'AG accepte sa candidature par acclamation.

12. Admissions-démissions-décès :

Durant l'année 2013, notre section a enregistré 43 admissions pour 39 démissions, ce qui représente un gain de 4 personne dans les membres en 2013.

Xavier demande une minute de silence en mémoire des membres qui nous ont quitté cette année.

13. Divers :

Dans les divers, Xavier présente à l'AG le projet de construction d'un mur de grimpe indoor à Crans-Montana, dans la halle de tennis de la Moubra, sur son pan ouest. Le projet tel que présenté permet la mise en place de 22 voies, de 10 à 15 m de haut.

La halle et les terrains environnant ont été achetés à la famille Meyer en 2009 et appartiennent aujourd'hui aux 6 communes. La halle est actuellement louée à l'International Summercamp Montana qui s'est montré très positif par rapport à la construction d'un mur de grimpe dans la partie ouest de la halle. Pour l'ACCM ce projet entre complètement dans le cadre recherché qui prône l'idée d'optimiser les offres touristiques et sportives dans les locaux appartenant déjà aux communes.

Ce projet correspond parfaitement aux attentes de notre section, puisqu'il propose un site indoor. Il serait un outil de formation pour notre section et notre jeunesse.

Moyennant un partenariat à définir, l'idéal serait de confier l'exploitation du mur de grimpe au gérant de la halle de tennis. Les grimpeurs sont sous leur propre responsabilité. Le gérant actuel s'est montré tout à fait

positif et ouvert à cette idée, reste à définir encore quelques modalités comme par exemple les responsabilités, l'achat et la gestion du matériel de location etc...

Le coût de construction a été devisé par un spécialiste et se monte à 175'000 CHF. Le budget 2014 de l'ACCM a été accepté par l'Assemblée des délégués le 25 septembre 2013 et le montant du mur y figure.

Ce projet pourrait cependant entrer en conflit avec le projet d'une patinoire dans les halles de la Moubra, lui aussi. Xavier demande à l'assemblée si quelqu'un connaît la teneur de ce projet. Johnny Glettig prend la parole et explique à l'AG les tenants et aboutissants du projet de la patinoire. Une décision à ce sujet sera prise par l'ACCM en décembre.

Dans les autres divers, Xavier rappelle la course de la nocturne du Loup organisée par Antoine Cina et son équipe, qui aura lieu le samedi 11 janvier 2014.

Xavier clôt l'AG en demandant à l'assemblée de se lever pour entonner le champ patriotique valaisan.

Xavier Robyr	Hugues Robyr	Patrick Bonvin	Kevin Bagnoud	Christophe Rey
Président	Secrétaire	Gestion des membres	Préposé aux courses	Préposé à la jeunesse